

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01862

Numéro SIREN : 432 971 539

Nom ou dénomination : A VALMONT

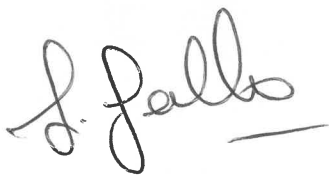
Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2022 sous le numéro de dépôt B2022/001618

A VALMONT
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 38 000 euros
Siège social : 16 Place Saint-Georges – 31 000 TOULOUSE
432 971 539 RCS TOULOUSE

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 JUIN 2021

« Comptes approuvés le 17 décembre 2021 »

CERTIFIES CONFORMES
LA PRESIDENTE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Fallo', with a horizontal line underneath.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A VALMONT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise : <u>16 place Saint Georges 31000 TOULOUSE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>4 3 2 9 7 1 5 3 9 0 0 0 1 5</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>30/06/2021</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	556	4 593
		Fonds commercial (1) AH	AI		534 802
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	31 513	48 104
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	297 471	305 886
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		247
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI		8 695
	TOTAL (II) BJ		BK	329 540	902 328
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
En cours de production de biens BN			BO		
En cours de production de services BP			BQ		
Produits intermédiaires et finis BR			BS		
Marchandises BT			BU		
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY		
		Autres créances (3) BZ	CA		47 835
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
		CF		243 693	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		2 757	
	TOTAL (III) CJ	CK		302 846	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1A	329 540	1 205 174	
Renvois : (1) Dont droit au bail : <u>391 500</u>		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : <u>CP</u>			
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : <u>CR</u>			
Immobilités :		Stocks :			
		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A VALMONT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 38 000)			DA	38 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	3 800
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	182 850
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	26 513
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	251 163
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	557 522
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	163 723
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	70 113
	Dettes fiscales et sociales			DY	38 800
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	123 851
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	954 011	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 205 174	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	495 493
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A VALMONT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 1 205 175 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 26 513 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/10/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,79 %
- Taux de croissance des salaires : 0,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2018)

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

La crise sanitaire liée au coronavirus Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un fait caractéristique de l'exercice clos le 30 juin 2021.

Cette crise a impacté l'activité de l'entreprise.

Cependant, compte tenu de la spécificité de l'activité de restauration traditionnelle qui a été particulièrement touchée pendant la crise sanitaire, il est difficile d'établir avec précisions les impacts réels.

Par ailleurs, l'entreprise qui compte un effectif moyen de 13 salariés a :

- eu recours au dispositif d'activité partielle au titre de la période allant d'octobre 2020 à juin 2021 inclus ;
- bénéficié du fonds de solidarité au titre de la période allant de novembre 2020 à avril 2021 inclus ;
- contracté un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) de 40 000€ sur l'exercice ;
- bénéficié d'une remise d'un mois de loyer au titre du mois de novembre 2020.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	534 802			534 802
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 150			5 150
Immobilisations incorporelles	539 952			539 952
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	79 617			79 617
- Installations générales, agencements aménagements divers	514 169	3 553		517 722
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	83 217	2 419		85 635
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	6 264	-6 264		
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	683 267	-292		682 975
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	248			248
- Prêts et autres immobilisations financières	8 695			8 695
Immobilisations financières	8 943			8 943
ACTIF IMMOBILISE	1 232 162	-292		1 231 870

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		-292		-292
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		-292		-292
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2021
Éléments achetés	143 302
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	143 302

Droit au bail : 391 500€

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	41	515		556
Immobilisations incorporelles	41	515		556
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 858	13 655		31 513
- Installations générales, agencements aménagements divers	193 894	34 280		228 174
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	64 022	5 275		69 298
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	275 774	53 211		328 984
ACTIF IMMOBILISE	275 815	53 726		329 541

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 59 288 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 695		8 695
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	47 836	47 836	
Capital souscrit - appelé, non versé	2 757	2 757	
Charges constatées d'avance			
Total	59 288	50 593	8 695
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 38 000,00 euros décomposé en 380 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	380	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	380	100,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 954 011 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	557 523	99 005	424 013	34 505
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 113	70 113		
Dettes fiscales et sociales	38 800	38 800		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	287 575	287 575		
Produits constatés d'avance				
Total	954 011	495 493	424 013	34 505
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	40 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	24 160			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 630
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	95
Dettes provis. pr congés à payer	8 814
Charges sociales s/congés à payer	696
Etat - autres charges à payer	2 114
Total	16 349

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 757		
Total	2 757		

Notes sur le compte de résultat

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	-1 748		-1 748
+ Résultat exceptionnel	28 261		28 261
Résultat comptable	26 513		26 513
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2009, la société SAS A VALMONT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL GALLO AND CO, 30 avenue de la plage 33260 LA TESTE DE BUCH.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La charge d'impôt a été calculée comme en l'absence d'intégration fiscale. L'impôt a été enregistré au crédit du compte courant de la société mère. Les charges ou économies d'impôt sont inscrites en charges ou en produits dans les comptes de la société mère.

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 2 860 euros

A VALMONT
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 38 000 euros
Siège social : 16 Place Saint-Georges – 31 000 TOULOUSE
432 971 539 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 17 DECEMBRE 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 26 513,32 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	26 513,32 euros
En totalité au compte « Autres réserves » Qui s'élève ainsi à 209 363,48 euros	

Conformément à la loi, l'associée unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDES	FISCALITÉ
30 juin 2020	Néant	Néant
30 juin 2019	144 000 euros soit 378,95 € / titre	Dividendes non éligible à la réfaction de 40%
30 juin 2018	142 000 euros soit 373,68 € / titre	Dividendes non éligible à la réfaction de 40%

Certifié conforme
La Présidente

